

Questions de Mme Kattrin Jadin à la ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture sur "l'accès au crédit pour les PME" (n° P1349)

Kattrin Jadin (MR):

Monsieur le président, madame la ministre, le Centre de Connaissances du Financement des PME (CeFiP) a publié cette semaine un baromètre qui a pour objectif de sonder les petites entreprises et les indépendants sur leur accès au crédit à court et à long terme. Les conditions: coûts, garanties, informations d'accès au crédit et relations entre entrepreneurs et banquiers y sont examinés. Pour cette étude, le CeFiP s'appuie sur une enquête menée auprès de 711 chefs d'entreprise. La moitié de ces entreprises se situent en Flandre, 40 % en Wallonie et 10 % à Bruxelles. Les entreprises emploient un maximum de dix travailleurs, y compris le chef d'entreprise. Le baromètre en est à sa seizième édition et a été réalisé à la mi-octobre 2012. Ce baromètre n'a jamais été aussi bas! Selon les résultats de cette enquête, les chefs d'entreprise traversent une crise de confiance plus vive encore qu'au plus fort de la récession. Jamais auparavant, ils n'ont déclaré qu'il était plus difficile d'obtenir un financement. Les banques sont sur la défensive et exigent plus d'informations et de garanties qu'auparavant. Le climat économique général est donc défavorable à l'entrepreneuriat et on constate une baisse de création d'entreprises et une augmentation importante du nombre de faillites. Madame la ministre, nous avons fait de gros efforts pour sauver le secteur bancaire pour garder l'épargne de nos citoyens mais également pour créer de l'activité économique. Je sais que vous êtes très sensible à cette problématique. Quelles mesures envisagez-vous de prendre? Des projets sont-ils en préparation pour tenter d'enrayer ce phénomène?

Sabine Laruelle, ministre:

Monsieur le président, chers collègues, comme vous l'avez souligné, l'accès au crédit pour les entrepreneurs, en particulier pour les plus petits entrepreneurs, est singulièrement difficile. Même dans des conditions économiques favorables – vous l'avez souligné M. Uyttersprot –, une entreprise a besoin de faire appel à des capitaux extérieurs pour financer les différentes étapes de son développement. Depuis 2008, on doit constater que les conditions économiques se sont dégradées, ce qui a un impact direct sur les possibilités de financement des PME alors que leur besoin de financement n'a jamais été aussi important en raison de la crise. In de huidige omstandigheden is de relatie tussen ondernemers en hun bank de facto niet in evenwicht. De cijfers van het KeFiK tonen duidelijk aan dat terwijl wij niet kunnen spreken van een *credit crunch* voor de grote ondernemingen de zko's en de zelfstandigen of 92 % van onze ondernemingen moeilijk toegang krijgen tot krediet. De 16de barometer van het KeFiK toont ook aan dat de kredietperceptie en het ondernemingsklimaat duidelijk op hun laagste niveau zitten sinds de creatie van de barometer. De perceptie van ondernemers verslechtert op het vlak van hun relatie met hun bank. Een duidelijke meerderheid zegt dat het verkrijgen van een financiering bij een bank moeilijk tot zeer moeilijk is, terwijl slechts 1 ondernemer op 5 het omgekeerde denkt. Nous avons déjà pris un certain nombre de mesures, notamment la mise en place du médiateur du crédit, qui a déjà pu sauver plus de 3 000 emplois ou encore plusieurs produits dans le Fonds de participation, tel le crédit INITIO; ce crédit permet à l'entrepreneur de demander l'aval du Fonds de participation antérieurement à la sollicitation d'un crédit bancaire. Il faut aller plus loin. Le ministre des Finances vient de vous expliquer le projet de loi en préparation afin de recréer cet équilibre entre les banques et les entrepreneurs. Comme le disait le ministre, si un indépendant ou un entrepreneur désire changer d'organisme bancaire, certaines banques exigent parfois des indemnités de emploi qui peuvent aller jusqu'à 30 ou 40 %, non des intérêts mais du solde restant dû, accompagnées de clauses pour le moins léonines, voire abusives. Nous devons aussi améliorer l'information en cas de refus d'un crédit. Par exemple, une entreprise sur cinq voit sa demande de crédit auprès d'un organisme bancaire refusée, mais la majorité en ignore la raison; nous n'exigerons pas des banques de motiver leur décision, mais bien d'informer l'entrepreneur des raisons du refus. Avec ma collègue de la Justice, je travaille également à assurer une meilleure portabilité des garanties. Quand un indépendant désire changer de banque, il est redevable d'indemnités de emploi, mais il endure bien des difficultés à récupérer sa garantie

mobilière - c'est long et coûteux. Nous travaillons à assurer la portabilité de ces garanties, autrement dit à faciliter le changement de banque et à le rendre moins coûteux; voilà qui mettra les organismes bancaires en concurrence. Vous le disiez, monsieur Uyttersprot, nous travaillons également à la problématique de l'accès au crédit non bancaire. En effet, aujourd'hui, 40 % de l'accès au crédit pour les PME, s'effectue hors du cadre du paysage bancaire. Nous essayons aussi d'améliorer les possibilités de garantie qu'un entrepreneur doit donner à des personnes qui lui octroieraient un prêt mobilier, à l'image du concept américain des 3 F, c'est-à-dire "*Friends, Family and Fools*". Cela pourrait permettre qu'un gage sur fonds de commerce puisse aussi être mis en garantie lors d'un prêt d'argent, non d'une banque mais d'une autre personne. Je voudrais aussi clarifier les choses. Vous ne m'avez jamais entendu dire, contrairement à d'autres, que les banques étaient les pires ennemis de l'économie. Selon moi, il n'y a pas d'économie réelle et d'économie virtuelle. Quand une banque licencie un certain nombre de personnes, les emplois perdus sont bien réels. En revanche, je fais partie de ceux et celles qui disent que les banques doivent retrouver le goût de prêter de l'argent à l'économie proche, autrement dit aux entreprises du coin. Elles nous ont prouvé, par le passé, leur capacité à prendre des risques parfois pour des produits dont personne ne comprenait ni l'alpha ni l'omega. Je leur demande, aujourd'hui de retrouver le goût du risque pour l'économie proche.

Katrin Jadin (MR): Madame la ministre, je vous remercie pour toutes les mesures que vous envisagez. J'espère que nous en discuterons très prochainement en commission de l'Économie.